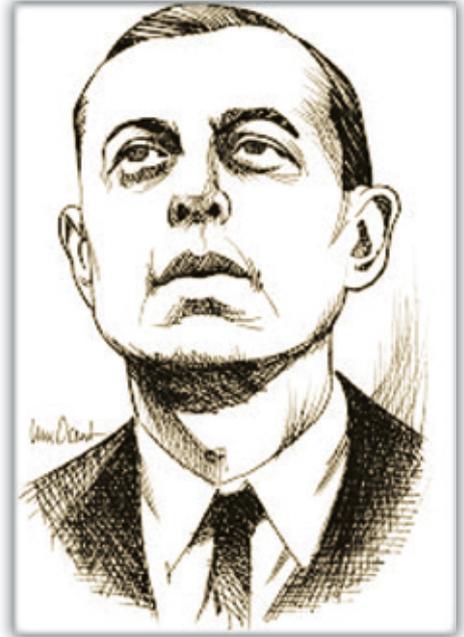


Un philosophe antilibéral : Louis Jugnet

Cyrille Dounot [1]

“Il est bien évident qu’une pensée spiritualiste et chrétienne ne saurait s’accommoder ni d’un totalitarisme oppresseur et négateur des valeurs morales et religieuses, ni d’un individualisme adversaire de la société et de la loi, qu’il s’agisse de l’anarchisme libertaire ou d’un libéralisme bourgeois plus ou moins doucereux” [2]



Louis Jugnet, malgré une œuvre philosophique abondante et variée, n’a laissé qu’un seul texte explicitement consacré au libéralisme, une note de quelques pages intitulée “Vérité et Libéralisme” [2]. Ce texte, par sa concision et sa puissance, constitue néanmoins une sorte de résumé de sa pensée antilibérale,

marquant la préférence radicale de la vérité sur la liberté. Jugnet est un philosophe, et raisonne en philosophe. Aussi n’est-il pas surprenant qu’il prenne comme angle d’attaque du libéralisme la question de la vérité : “[le libéralisme] n’est en réalité que la destruction de l’idée de vérité, ni plus, ni moins !” [3]. Rappelant que la

1. – CYRILLE DOUNOT est professeur d’histoire du droit à l’Université d’Auvergne.

2. – L. JUGNET, “Vérité et Libéralisme”, *Louis Jugnet*, cahier n° 1, 1975, p. 13-18.

3. – L. JUGNET, *ibidem*, p. 14.

Le libéralisme est une erreur infiniment nocive, puisqu'il nie en fait la notion de vérité, qui est la vie de l'intelligence.

vérité est l'adéquation entre l'assertion et la réalité, "la correspondance entre la pensée et le réel", il fonde l'opposition au libéralisme sur son rejet de la notion de vérité.

Le libéralisme est une "erreur *infiniment nocive, puisqu'il nie en fait la notion de vérité*, qui est la vie de l'intelligence" [4]. Jugnet va établir l'absolue contradiction entre le libéralisme et la vérité :

Une pensée est d'autant plus exacte (donc plus utile) au sens profond du terme qu'elle 'colle' mieux à son objet. C'est-à-dire qu'elle est d'autant plus parfaite qu'elle est *moins libre*, qu'elle est davantage accrochée à l'objet. Avant de connaître la solution d'un problème, notre pensée est encore libre, c'est-à-dire floue, indéterminée, potentielle, vagabonde. Quand nous sommes fixés (le mot l'indique bien) notre esprit n'est plus libre. Avant la découverte du principe d'Archimède ou de la loi d'Avogadro, on pouvait librement penser ceci ou cela. Maintenant, on ne peut plus penser que cela. [...] Toutes les têtes solides, d'où qu'elles viennent, savent bien que *la pensée n'est pas libre à l'égard de l'objet* – le réel, le vrai – et qu'elle doit s'incliner devant lui. D'où le *rôle essentiellement enrichissant* de tout ce qui est *loi, principe, dogme*, qui fixe –

et donc *perfectionne* – la pensée, bien loin de l'asservir. Avoir des *principes* et découvrir des *lois*, telle est la prérogative de l'homme. Comme le dit Chesterton, *les cailloux et les navets sont singulièrement libéraux*. [5]

Le libéralisme philosophique

Jugnet s'intéresse ensuite à définir la liberté, préalable nécessaire avant que d'en entrevoir la corruption libérale. Étudiant la morale, il pose ce principe qu'il "n'y a pas de morale sans liberté" [6]. La liberté dont il est question ici, est bien "le libre arbitre au sens psychologique et métaphysique". Elle n'est pas une liberté d'indifférence : "Ni saint Thomas ni même Aristote ne connaissent cette volonté olympienne, qui resterait en quelque sorte au-dessus de la mêlée, et qui déciderait sans subir de pressions ou de tractations d'aucune sorte, de son propre élan, sans être vraiment le résultat d'un jugement ou d'une lumière intellectuelle." Il définit la liberté comme "une véritable faculté", "solidaire de l'intelligence, qui saisit l'universel [...] Et pourtant, elle ne s'identifie pas avec l'intelligence elle-même, axée vers la connaissance et le vrai, alors que la volonté est élan vers le bien".

Pour saisir l'erreur libérale, Jugnet insiste sur la fin ultime de l'homme, "être spirituel et libre", à savoir le bonheur [7]. Il détaille les quatre types de biens (finis)

4. – L. JUGNET, *ibidem*, p. 17.

5. – L. JUGNET, *ibidem*, p. 16-17.

6. – L. JUGNET, *La pensée de saint Thomas d'Aquin*, Paris, 1999, p. 180.

7. – L. JUGNET, *ibidem*, Paris, 1999, p. 182.

auxquels l'homme peut penser, en biens internes et externes, tous deux divisés en biens spirituels et matériels. Or, la liberté, comme bien spirituel interne, ne peut être placée au faite de l'édifice : "l'exercice de l'intelligence n'est donc pas une

fin en soi, il vaut ce que vaut son objet." Il assure qu'il "faut distinguer la liberté-fin et la liberté-moyen. Et si on en fait une fin, elle devient une idole, un ferment illimité"[8]. En suivant saint Thomas, il explique que "la liberté [...] n'est que la possibilité pour l'homme d'exercer son activité en vue du bien, et non le droit de faire n'importe quoi à condition qu'on ne perturbe pas (dit-on) le corps social" [9]. Aussi, le libre arbitre doit être finalisé, par la syndérèse : "il faut faire le bien parce qu'il est désirable, *parce qu'il est notre bien et assure notre béatitude ultime*, sinon sur la terre, où la chose est parfois précaire et traversée de contradictions, du moins dans la vie future"[10]. À défaut, la liberté erre, enfermée en elle-même. Elle devient une idéologie, celle du libéralisme, "l'idolâtrie de la Liberté à tout prix"[11].

Jugnet tente de retracer la genèse du libéralisme à travers le prisme du subjectivisme. Pour lui, le subjectivisme en tant que source du libéralisme provient

Jusqu'au protestantisme, on avait dit : la connaissance doit se régler sur le réel. Le protestantisme dira : c'est le réel qui doit se régler sur la connaissance. Jusqu'au protestantisme, on avait dit : la Vérité exprime ce qui est. Le protestantisme dira : la vérité exprime ce qui plaît.

de l'esprit du protestantisme. Dans une note écrite *À propos du subjectivisme protestant*, il distingue les origines intellectuelles du libéralisme dans le problème de la connaissance, opposant classiquement le réalisme à l'idéalisme.

Il se plaît à citer le compte-rendu que fit R. Dalbiez de l'ouvrage de Ch. Journet, *L'esprit du protestantisme en Suisse* : "Dès son origine, la Réforme a été essentiellement une religion *subjective* [...] Jusqu'au protestantisme, on avait dit : la connaissance doit se régler sur le réel. Le protestantisme dira : c'est le réel qui doit



Ulrich Zwingli (1484-1531), principal artisan théologique et militaire de la conversion de la Suisse alémanique à la Réforme protestante.

8. – L. JUGNET, *À propos du subjectivisme protestant*.

9. – L. JUGNET, *La pensée de saint Thomas d'Aquin*, Paris, 1999, p. 202.

10. – L. JUGNET, *ibidem*, p. 185.

11. – L. JUGNET, "Vérité et Libéralisme", *Louis Jugnet*, cahier n° 1, 1975, p. 14.

se régler sur la connaissance. Jusqu'au protestantisme, on avait dit : la Vérité exprime ce qui *est*. Le protestantisme dira : la Vérité exprime ce qui *plaît*.” [12]

Ce problème n'est pas une question d'intention, chez Luther ou Calvin, mais de logique interne : “La doctrine réformée renferme les germes de la Révolution

12. – R. DALBIEZ, *La Vie spirituelle*, n. 76, janvier 1926, p. 481-487.

Selon le libertisme, la liberté n'est plus comprise comme étant au service d'un amour : le choix des moyens n'est plus conçu comme étant subordonné à l'appétition d'une fin. La notion de subordination, de soumission vis-à-vis de la fin (soit qu'on désigne par fin la raison abstraite de bien, dont l'amplitude déterminerait seule l'amplitude indéfinie de notre volonté, soit qu'on désigne par fin le bien humain concret vers lequel chacun a l'obligation de tendre), loin d'apparaître comme le fondement de la notion authentique d'indépendance et de liberté vis-à-vis des moyens, n'est plus considérée, au contraire, que comme une notion tyrannique, despotique, oppressive. Aussi l'autorité qui vient d'en haut, et qui, nous l'avons montré, tire toute sa vertu de sa référence à l'ordre des fins, est-elle à son tour regardée comme un joug insupportable.

Délivrée de toute entrave, la liberté pourra enfin, pense-t-on, éclater dans tous les sens. Son essentielle manifestation sera l'acte gratuit, c'est-à-dire “l'acte dont la motivation n'est point extérieure” et qui jaillit irraison-

nablement des immanences obscures et précieuses de son sujet. La gratuité, critère de vie et de courage, de moralité, d'héroïsme, de sainteté, voilà le dernier fond de l'Évangile libertiste. La volonté divine seule, avait écrit saint Thomas, est la règle même de son acte, parce qu'elle n'est point ordonnée à une fin supérieure. Mais il serait contradictoire qu'une volonté créée fût la règle même de son acte : elle ne peut tenir sa rectitude que de sa conformité à la volonté divine (*Somme théologique*, Ia, Q. 65, a. 1).

Le libertisme absolu estime, au contraire, que l'exercice de la liberté, quel qu'il soit, porte en lui-même sa propre motivation, sa propre justification, sa propre règle. Dès lors, il ne peut être que bon, juste, légitime, d'agir comme le firent les ouailles de Zwingli au carême de 1522, pour montrer sa liberté*. L'exercice de la liberté n'est plus considéré comme un moyen, mais comme une “fin en soi”. Les libertés humaines sont simplement confondues avec la liberté divine, règle de ses propres actes.

Charles Journet, *L'Esprit du protestantisme en Suisse*,
Nouvelle Librairie Nationale, 1925, p. 188-189

*Quelques personnes de la ville de Zurich enfrenèrent l'abstinence de viande pendant le carême de 1522. Un repas chez l'imprimeur Christophe Froschauer fit scandale. Zwingli défendit les coupables dans une prédication publiée peu après sous le titre *Du libre choix des mets*. La loi humaine, explique-t-il, n'oblige pas en la matière : seul le législateur divin peut obliger en conscience. Ceux qui par goût personnel pratiquent la discipline ecclésiastique (au bénéfice de la santé ou de l'ascèse), demeurent libres de le faire, de la même façon qu'ils pourraient changer d'avis. Ce texte attaque l'autorité ecclésiastique, intervenue selon Zwingli parce que les hommes manquaient de confiance dans la parole de Dieu. Mais surtout, et au départ de cette attaque, se trouve l'idée que la loi n'est pas un mandement de la raison en vue du bien commun. Reste la liberté absolue, limitée à cette époque par l'arbitre divin – qui sera bientôt simplement ignoré, sur le fondement même qui l'avait fait encore tolérer – et pratiquer au bénéfice de l'épanouissement de soi. (*N.d.R.*)

politique. Qu'est-ce que l'individualisme libéral du XVIII^e siècle, sinon le libre examen que Luther n'appliquait qu'à l'interprétation de la Bible indépendamment de la tradition ecclésiastique, et étendu désormais aux choses de la société temporelle ?" [13].

Jugnet voit dans le rapport de ses contemporains à la liberté une déformation de l'esprit, une déviation de la pensée initiée par le subjectivisme, et poursuivie par le "sabotage méthodique" des "maîtres d'erreur du XVIII^e et du XIX^e siècle, dont les idées ont fini par imprégner presque totalement l'ambiance intellectuelle où vit l'homme moderne" [14]. Il entend en conséquence montrer la "misère du libéralisme que des fous stupides et des pédants rusés considèrent comme le dernier mot de la civilisation et de la culture" [15].

De surcroît, l'erreur libérale devient le fondement d'autres erreurs : "les mêmes auteurs qui ont soutenu l'idéalisme et le subjectivisme [...] ont propagé le libéralisme, la démocratie, le pacifisme, le socialisme, etc." [16]. La possibilité de ces dernières doctrines, liée au "caractère chimérique, utopique, de la paix perpétuelle, de la bonté naturelle de l'homme,

"L'esprit n'étant plus astreint à respecter le réel et à s'y plier, se lance dans une orgie verbale et sentimentale qui ne correspond plus à rien."

etc." tient à l'idéalisme qui rend tout possible, du moins dans le domaine des idées. "L'esprit n'étant plus astreint à respecter le réel et à

s'y plier, se lance dans une orgie verbale et sentimentale qui ne correspond plus à rien." [17] Le libéralisme n'est toutefois pas le seul ferment de décadence, selon Jugnet. Il glose longuement "l'effondrement de la 'civilisation moderne', issue du XVIII^e et du XIX^e siècle, pourrie en ses principes : libéralisme, scientisme, *naturalisme*, marxisme, mépris des valeurs naturelles et surnaturelles" [18].

Le libéralisme pratique

Ayant posé ces principes philosophiques, Jugnet s'attache à démontrer l'erreur du libéralisme appliqué. Pour commencer, il reprend fermement les condamnations portées contre le libéralisme dans les textes pontificaux. Il loue la papauté d'avoir tenu bon contre le libéralisme, et notamment le pape Léon XIII dans l'encyclique *Immortale Dei* (10 novembre 1885), "excellente axiomatisation du libéralisme" [19]. Il s'étend sur les "condamnations portées par le saint pape Pie IX dans *Quanta cura* et dans le *Syllabus*" contre la civilisation moderne : "Si

13. – L. JUGNET, *Doctrines philosophiques et systèmes politiques*, Chiré-en-Montreuil, 2013, p. 36-37.

14. – L. JUGNET, "Vérité et Libéralisme", *Louis Jugnet*, cahier n° 1, 1975, p. 13.

15. – L. JUGNET, *ibidem*, p. 14.

16. – L. JUGNET, *ibidem*, p. 15.

17. – L. JUGNET, *ibidem*, p. 15.

18. – L. JUGNET, *Un auteur d'actualité : Louis Veillot*.

19. – L. JUGNET, *Lettre à G. Létinier*, 27 septembre 1959.

à l'époque on pouvait encore s'indigner de voir le pape condamner le libéralisme économique, politique, religieux, et se scandaliser en le voyant refuser de 'se réconcilier avec le progrès et la civilisation moderne' (dernière proposition du *Syllabus*), il est difficile de ne pas reconnaître aujourd'hui combien il avait raison." [20]

En matière religieuse, la critique du libéralisme va de pair avec celle du progressisme et du modernisme. Jugnet n'aura eu de cesse de combattre les déviations doctrinales des "démocrates-chrétiens (nom nouveau des catholiques-libéraux)", héritiers du Sillon de Marc Sangnier [21]. Dans le sillage de l'abbé Barbier, il dénonce l'héritage néfaste de "Lamennais (le prêtre apostat impénitent), Lacordaire (qui mourra 'en libéral impénitent'), Montalembert (qui mourra on ne sait dans quels sentiments)" recueilli par le Sillon, et dans une certaine mesure par Maritain. Critiquant sa philosophie politique sur ce point précis, il estime que, "contre les encycliques en bloc, Maritain soutient que les libertés (libérales) modernes sont bonnes *en soi*" [22]. Il fait grief à Maritain, en suivant l'abbé Meinvielle, d'adopter pleinement les conceptions de Lamennais [23]. Il lui préfère la pensée du cardinal Ottaviani, exprimée par exemple dans le discours du 2 mars 1953, *Les devoirs de l'État catholique envers la Religion*.

En matière politique, Jugnet estime que "l'une des plus dangereuses têtes du dragon révolutionnaire est constituée par le *libéralisme*" [24]. La négation de la vérité concerne aussi le champ politique, car "il y a une vérité politique" [25]. En ce domaine, "il est impossible d'être vraiment certain de quelque chose, d'être prêt à donner sa vie pour une cause, et de se comporter en pratique comme si l'erreur avait les mêmes droits que la vérité et si la propagation du mal était chose indifférente. Il faut servir la vérité, la vérité politique comme les autres. Ses droits passent avant ceux des individus. C'est la vérité qui libère."

Dans une note intitulée *Libéralisme et polémique*, Jugnet aime à citer deux chapitres de l'ouvrage *Le libéralisme est un péché* du prêtre espagnol dom Sarda y Salvany, en rappelant d'une part que son auteur est docteur en théologie, et d'autre part que cet ouvrage créa une polémique, suscitant la réponse d'un prêtre libéral. "Or les deux écrits furent déférés à la Sacrée Congrégation de l'Index qui – lisez bien, mes bons libéraux – *blâma le libelle* de dom de Pazos, et *approuva et loua l'ouvrage* de dom Sarda y Salvany." Les extraits qu'il reproduit, relatifs à la polémique contre les libéraux fondée sur la pratique des Pères et des Docteurs, justifient l'attaque directe contre l'erreur

20. – L. JUGNET, *La fin d'une civilisation*, conférence du 14 mai 1954.

21. – L. JUGNET, "L'admirable soumission" de Marc Sangnier.

22. – L. JUGNET, "La philosophie politique de Jacques Maritain", in *Le Sel de la terre*, 47, 2003, p. 221.

23. – L. JUGNET, *ibidem*, p. 227.

24. – L. JUGNET, "Vérité et Libéralisme", *Louis Jugnet*, cahier n° 1, 1975, p. 14.

25. – L. JUGNET, *ibidem*, p. 17.

libérale et la personne qui la propage : “Que l’épée du polémiste catholique blesse, qu’elle blesse, qu’elle aille droit au cœur ! C’est là l’unique manière réelle et efficace de combattre.” Il pensait par ailleurs que “l’erreur libérale est de trop croire à l’efficacité de la discussion.”[26]

Jugnet professe une estime notable envers les penseurs politiques antilibéraux. Louis de Bonald a raison lorsqu’il “oppose la liberté abstraite du libéralisme aux libertés concrètes assurées par les corps naturels, et démontre la nécessité des hiérarchies sociales, contre l’égalitarisme de Rousseau”[27]. La critique de Donoso Cortès est juste en ce qu’elle anticipe “le passage du libéralisme ‘bourgeois’ et individualiste au collectivisme intégral”[28]. La philosophie politique d’Auguste Comte trouve grâce à ses yeux parce qu’anti-individualiste, antiparlementariste et antilibérale, “au sens rigoureusement doctrinal : s’il y a une vérité, toutes les doctrines ne se valent pas, et si elles ne se valent pas, elles ne sauraient en principe avoir des droits égaux (ce qui n’exclut nullement la tolérance et la compréhension de fait). Il fait une critique acerbe de la notion de liberté de pensée, et de Libre-Pensée, aboutissant à peu près à l’idée exposée plus tard par l’écrivain anglais Chesterton qu’à la limite, c’est synonyme de pensée floue et indéterminée (Chesterton dit : ‘*La libre absence de pensée*’...)”[29].

Il s’intéresse aussi à Maurras, qui dénonce trois fausses idées fondamentales que sont le libéralisme, la démocratie et l’humanitarisme. Le libéralisme, qui “ne fait qu’un avec l’individualisme (on peut dire : ‘individualisme libéral’ ou ‘libéralisme individualiste’, peu importe)”, se partage lui-même en trois aspects également condamnables : libéralisme politique, libéralisme économique, libéralisme religieux[30]. Du premier, il écrit : “Anarchiste dans son esprit, le libéralisme classique est donc *incapable de gouverner*. De deux choses l’une, ou bien il joue le jeu de ce que Max Weber nommait le ‘libéralisme héroïque’, il laisse pleine liberté à tous ceux qui veulent le détruire, depuis le communiste jusqu’au fasciste, et il se condamne à mort lui-même ou bien il déclare qu’il n’y a pas de liberté pour les ennemis de la Liberté ; mais, comme c’est lui qui a le pouvoir de les définir, il saborde son propre principe” [31]

Du second, il n’en parle pas : “On connaît assez les méfaits moraux, sociaux et matériels, du capitalisme libéral pour que nous puissions passer plus rapidement sur ce point”[32]. Il juge, à propos de Marx, que “si le capitalisme libéral est mauvais (et il l’est) la distinction des échelons sociaux n’est pas en soi et fatalement une source de haine et de conflits qui ne puisse se résoudre que par l’extermination de l’adversaire”[33]

26. – L. JUGNET, *ibidem*, p. 18.

27. – L. JUGNET, *Doctrines philosophiques et systèmes politiques*, Chiré-en-Montreuil, 2013, p. 87.

28. – L. JUGNET, *ibidem*, p. 99.

29. – L. JUGNET, *ibidem*, p. 106.

30. – L. JUGNET, *ibidem*, p. 158.

31. – L. JUGNET, *ibidem*, p. 158-159.

32. – L. JUGNET, *ibidem*, 2013, p. 160.

33. – L. JUGNET, *ibidem*, 2013, p. 148.



“Il était la vraie lumière, qui éclaire tout homme venant en ce monde.” (Gerard van Honthorst, *Nativité*)

Du troisième, Mauras n'en traite guère, et Jugnet se limite à un rappel : “*Il ne faut pas confondre la charité et la tolérance, qui sont un bien, avec l'indifférentisme doctrinal et le relativisme sceptique qui sont trop souvent au fond de la mentalité dite libérale*” [34].

C'est au sujet de Louis Veuillot, “antilibéral avec passion, et qui sait mettre l'humour au service de la bonne cause”, que Louis Jugnet donne le plus de précisions quant à sa pensée antilibérale [35]. Développant cet aspect de la pensée de l'écrivain, il prend soin de préciser ce qu'il entend par libéral, car “hélas, le vocabulaire et les esprits sont faussés même, pour ne pas dire surtout, en milieu catholique moyen”. Jugnet traite du libéralisme en bloc, selon

“Toute doctrine, toute institution se trouve en présence de trois termes à hiérarchiser : la vérité, l'ordre public, la liberté. Le libéralisme, c'est le primat inconditionnel et absolu de la liberté (divinisée, portée à l'absolu) sur les droits de la vérité et sur les nécessités de l'ordre public.”

son “commun dénominateur”, procédant à une “réduction phénoménologique, ‘ideal typus’ stylisé”.

“Toute doctrine, toute institution se trouve en présence de trois termes à hiérarchiser :

la vérité, l'ordre public, la liberté. Le libéralisme, c'est *le primat inconditionnel et absolu de la liberté (divinisée, portée à l'absolu) sur les droits de la vérité et sur les nécessités de l'ordre public.*

Il est extrêmement facile de montrer comment le libéralisme économique a mené à l'étranglement du pauvre, et comment le libéralisme politique a mené à l'individualisme anarchique, son aboutissement logique, avec, par contre coup, la tyrannie totalitaire... Au point de vue religieux, *le libéralisme est une erreur condamnée*, cf. Grégoire XVI, Pie IX, Léon XIII (insister contre une erreur courante à son sujet), Pie X, Benoît XV, Pie XI et Pie XII. Celui-ci

34. – L. JUGNET, *ibidem*, 2013, p. 161.

35. – L. JUGNET, *Un auteur d'actualité : Louis Veuillot*, conférence du 20 février 1953.

ne déclarait-il pas textuellement, dans une allocution au Tribunal de la Rote, en 1946 [...] : ‘Société parfaite (au sens juridique), l’Église a pour fondement la vérité de la foi infailliblement révélée par Dieu. *Ce qui s’oppose à cette vérité est essentiellement une erreur, et à l’erreur on ne peut objectivement reconnaître les mêmes droits qu’à la vérité. Ainsi, la liberté de pensée et la liberté de conscience ont leurs limites essentielles dans la véracité du Dieu créateur.*’”

Jugnet de conclure ce bref rappel en affirmant que “le libéralisme ne peut s’appuyer que sur un *relativisme doctrinal* qui est une erreur très réfutable philosophiquement, et destructive de la religion en sa racine essentielle”.

“Au point de vue caractérogique, il implique parfois de bonnes intentions (sauver la religion en l’accommodant au siècle) mais, plus souvent encore, il est fondé sur une *faiblesse de caractère*, cf. Bourget : ‘Un catholique libéral est un homme qui aime beaucoup le libéralisme, et très peu le catholicisme’ et Daudet : ‘À mes yeux, je vous le dis franchement, il n’est ‘grand’ libéral qui ne soit un grand âne, et d’autant plus grand qu’il est plus libéral. Qu’est-ce en effet que le libéralisme, si ce n’est la recherche, théorique et pratique, et finalement l’acceptation, d’une moyenne entre le meilleur et le

pire, entre l’excellent et l’exécrable, *entre le vrai et le faux, entre le raisonnable et l’absurde. Le libéral est un homme qui révère le bon Dieu, mais qui respecte le diable. Il y a là, à la fois, l’indice d’une faiblesse mentale et le signe d’un tempérament craintif* [36].

Et encore : ‘J’ai connu, fréquenté, et même aimé, de fameux libéraux. Je me suis toujours demandé en quelle inconsistante mie de pain était construit leur débile cerveau [...] Alors que la force de l’être humain est dans l’affirmation et la certitude, toutes les facultés du libéral sont tendues vers *l’équivoque* et *l’aboulie*’ [37]. Voir aussi Chesterton sur le ‘oui’



“*Ces modérés-là, ce sont des gens d’une rage infinie.*” (Pie IX)

et le ‘non’ dans l’Évangile, qui deviennent ‘*ouon*’ et ‘*noui*’ pour le libéral. Pour comble de merveille, le libéral est un intolérant farouche vis-à-vis de certains de ses adversaires : alors qu’il n’est que sucre et miel avec les révolutionnaires et les adversaires de la foi, il est rageur et haineux devant le défenseur des idées traditionnelles, qu’il tâche de faire taire *par n’importe quels moyens*.

Le grand pape Pie IX [...] disait merveilleusement : ‘*Questi moderanti sono gente di rabbia infinita*’ (ces modérés-là, ce sont des gens d’une rage infinie), comme le P. Descoqs : ‘*Les partisans les plus violents de la douceur à tout prix...*’” ■

36. – L. DAUDET, *Le stupide XIX^e siècle*, Paris, 1922, p. 48-49.

37. – L. DAUDET, *ibidem*, p. 50.